



Réaménagement des espaces publics de l'entrée ouest de Vif

Atelier Vision commune
26 septembre 2023

Groupement Alp'Études + alt.Urbaine + Agoah + SETIS

Au programme



- ❑ Présentation de l'équipe projet
- ❑ État des lieux du secteur d'étude
- ❑ Retour sur le diagnostic d'usage
- ❑ Les enjeux du projet
- ❑ Présentation des orientations d'aménagement
- ❑ Travail en sous groupe
- ❑ Synthèse des résultats
- ❑ Conclusion

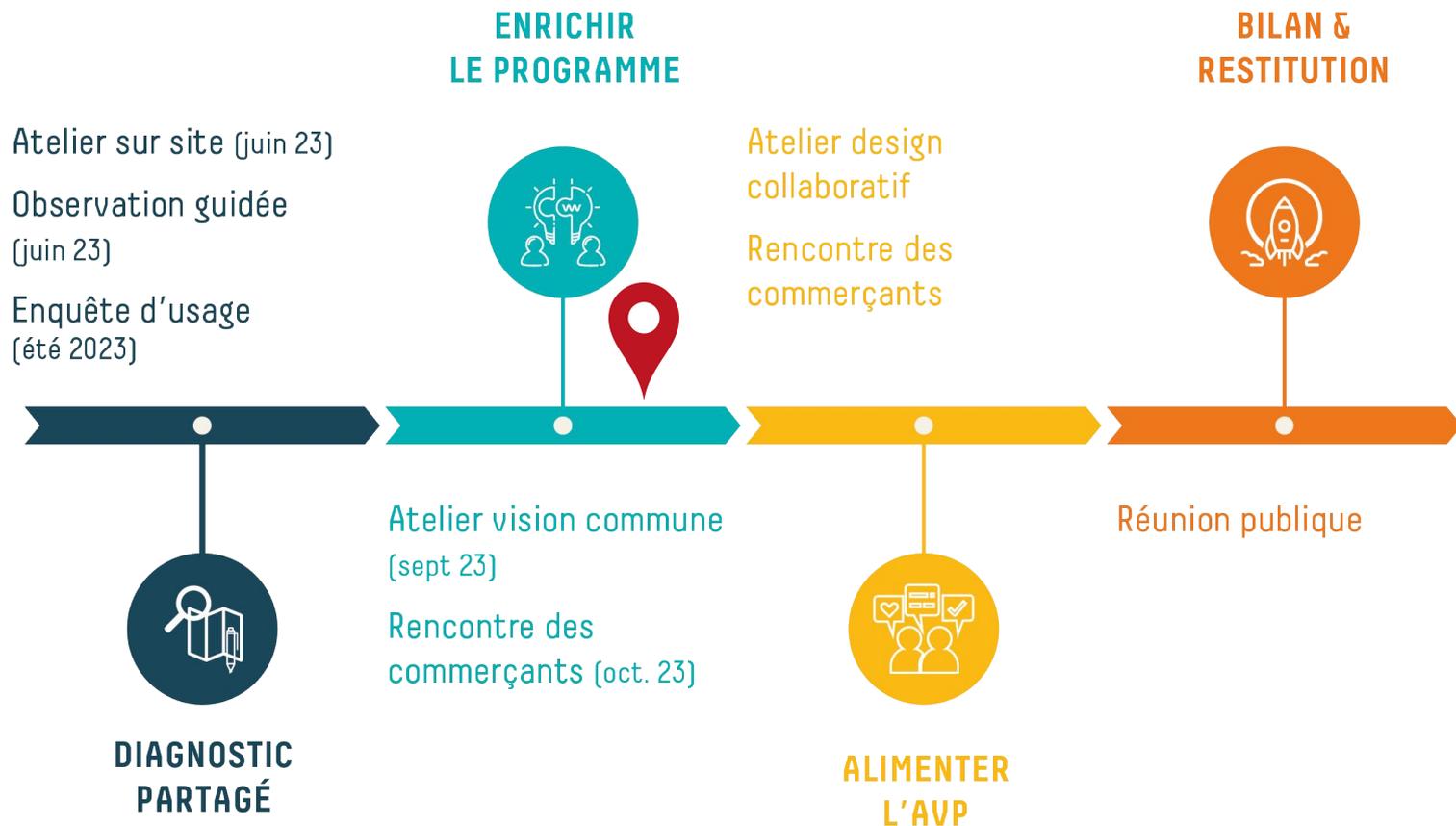
L'équipe projet

Piloté par **Grenoble Alpes Métropole**,
en partenariat avec la ville de Vif

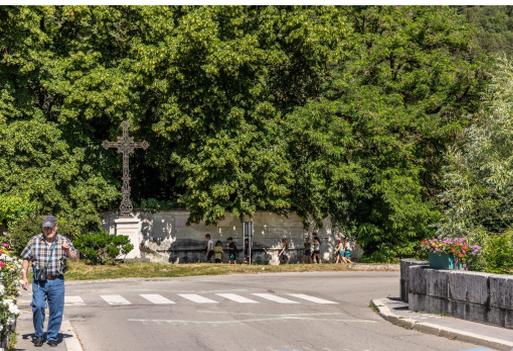


Groupement mené par **Alp'Etudes** (paysagiste concepteur)
composé de **alt.Urbaine** (concertation) ; **Agoah** (passerelle) et
SETIS (environnement)

La démarche participative



Etat des lieux



- L'entrée de la ville n'est pas clairement identifiée.
- Il n'y a pas de continuité piétonne et visuelle entre les différents espaces de l'entrée ouest (parking de la visitation, place Du Breuil, terrain de pétanque, place de la Libération...).
- Les déplacements piétons ne sont pas sécurisés.
- 95% de la surface au sol est minérale et imperméable.
- Le patrimoine arboré est en souffrance.

Retours sur le diagnostic d'usages



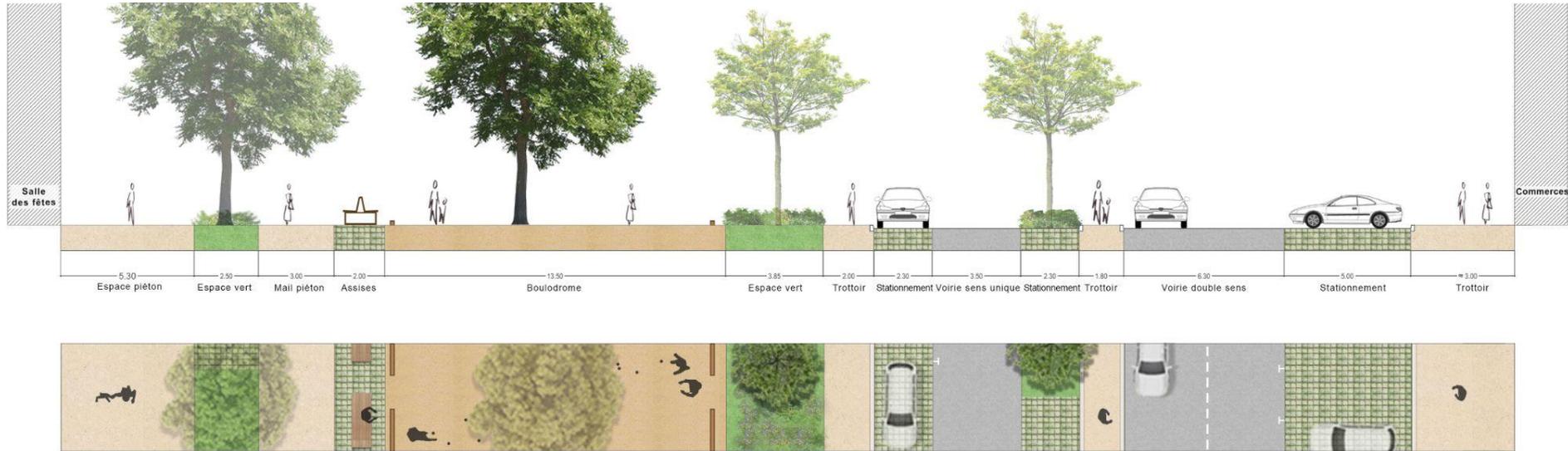
- La voiture le principal moyen de locomotion pour accéder au centre-bourg. La marche, principal mode de déplacement dans le secteur.
- Sentiment d'insécurité et d'inconfort pour les piétons et de difficultés à circuler pour les automobilistes.
- Des espaces jugés accessibles mais une problématique d'accès aux commerces est soulevée.
- Les espaces sont surtout traversés ou utilisés pour se stationner.
- L'animation du marché et des commerces est très appréciée. Le secteur, notamment le terrain de pétanque, est aussi un point de rencontre pour les boulistes et les jeunes.

BANCS
Sécurité
Végétation PARTICIPATION
Circulation
PARKINGS
COMMERCES CYCLISTES
Passerelle Piétons
PISTES CYCLABLES

Enjeux du projet

- Donner une lisibilité d'entrée d'hyper-centre et apaiser la vitesse de circulation.
- Harmoniser le secteur et le dédier davantage aux modes actifs.
- Sécuriser les déplacements piétons et cycles.
 - Assurer la continuité des cheminements piétons.
 - Réduire et minimiser l'impact du mobilier.
- Renforcer l'attractivité des commerces
 - Minimiser l'impact de la voirie et organiser le stationnement
 - Apporter du confort à l'espace public
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et arboré.
- Inscrire les aménagements dans une démarche environnementale vertueuse : lutter contre les îlots de chaleur (végétalisation, désimpermeabilisation des sols).

Scénario n°1



Coupe scénario 1



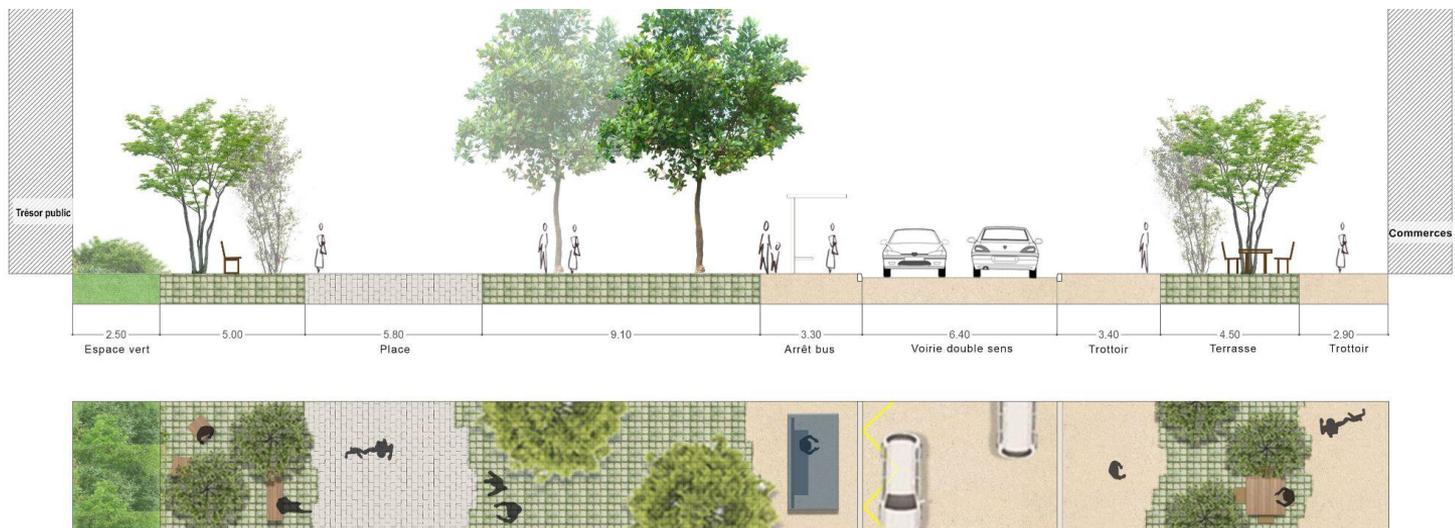


Scénario n°2

DOCUMENT DE TRAVAIL



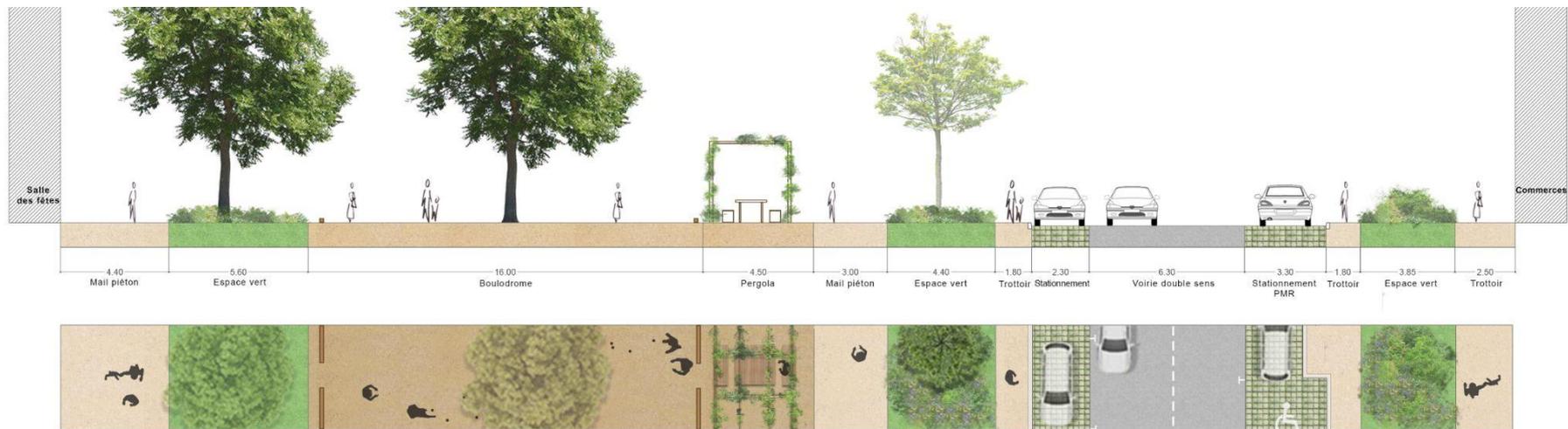
Scénario n°2



Coupe scénario 2



Scénario n°3



Coupe scénario 3

